



Délibération du Conseil Municipal Séance du 23 Mai 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-trois mai, à dix heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Balan, régulièrement convoqué le 18 mai deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Patrick MÉANT, Véronique DOCK, Patrick BOUVIER, Catherine FRANGIONE, François FERRETTI, Corinne VILLARDIER, Stéphane PONTHEIU, Éliane MARTINS, Jean-Michel HALET, Yolande AFFRE, Sébastien BUSSY, Marie-Claire LIORET, Michel TROSSELY, Noémie BIMAZ, Pierre BOUVIER, Bérangère MULLER, Vincent MAILLET, Valérie VILLARD, Jean-Pierre BURGHARDT, Jessie MÉAN, Laurent ROGNARD, Claudine CHALLAND et François GERENTET.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Noémie BIMAZ, conseillère municipale, a été nommée secrétaire de séance.

2020-05-02 : Mise en place des commissions municipales.

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.)

Considérant qu'il est nécessaire, dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale de créer des commissions municipales. Monsieur le Maire invite le conseil à créer puis à procéder à l'élection des commissions municipales d'instruction, selon les modalités de scrutin précisées par le dernier alinéa de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de créer les commissions suivantes et d'en désigner les membres :

Commissions	Membres
Finances et développement économique	P. MÉANT, V. DOCK, F. FERRETTI, F. GERENTET, P. BOUVIER, J-M HALET, M. TROSSELY, Pi. BOUVIER, C. FRANGIONE
Urbanisme	P. MÉANT, C. FRANGIONE, S. BUSSY, C. VILLARDIER, E. MARTINS, S. PONTHEIU, B. MULLER, J-M HALET
Communication	P. MÉANT, V. DOCK, N. BIMAZ, J-P BURGHARDT, F. FERRETTI, C. VILLARDIER, V. VILLARD, M-C LIORET
Vie scolaire	P. MÉANT, V. DOCK, C. CHALLAND
Bâtiments	P. MÉANT, P. BOUVIER, J. MEAN, M. TROSSELY, V. MAILLET, Y. AFFRE, S. PONTHEIU, C. FRANGIONE, M-C LIORET, J-M HALET
Voirie et réseaux	P. MÉANT, P. BOUVIER, C. FRANGIONE, B. MULLER, S. BUSSY, Pi. BOUVIER, J-M HALET, L. ROGNARD, J-P BURGHARDT, J. MÉAN11
Vie associative	P. MÉANT, F. FERRETTI, N. BIMAZ, J. MEAN, C. VILLARDIER, M-C LIORET, Y. AFFRE, L. ROGNARD, V. MAILLET
Environnement et sécurité	P. MÉANT, F. FERRETTI, S. BUSSY, J-P BURGHARDT, V. VILLARD, S. PONTHEIU, Y. AFFRE, C. CHALLAND, V. MAILLET

Le 23 mai 2020

Patrick MÉANT,
Maire de BALAN

